

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1086

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avant tout une question de climat

Les mesures proposées pour assainir les finances publiques ont le mérite d'une solution de compromis. Refuser d'entrer en matière comme le veut la coalition de droite raviverait les conflits sociaux et ferait payer aux plus démunis une politique d'austérité.

(jd) Le 21 juin prochain le peuple genevois est appelé à se prononcer simultanément sur une hausse des impôts et sur une réduction des effectifs et des salaires de la fonction publique. L'ensemble de ces mesures est limité à deux ans (1992 et 1993). La hausse d'impôts — 3 centimes additionnels — est entièrement affectée à l'aide aux personnes âgées; les effectifs seront réduits de 2% au minimum et les salaires diminueront de 1,35%, sans effet sur le montant des retraites.

Un compromis possible

Ce projet est le résultat d'un compromis ficelé par le Conseil d'Etat à la suite de deux journées de grève. Attaqué en référendum par un groupe de personnalités de feu le mouvement Vigilance, il est également combattu par les libéraux, fidèles à leur politique de confrontation, et les radicaux, un parti sur le déclin qui espère trouver dans ce combat un souffle nouveau.

La situation financière du canton est grave, même si certains au bout du lac continuent de ne pas y croire, et il n'est pas imaginable de continuer longtemps à financer le budget de fonctionnement à coup d'emprunts et à se décharger ainsi des difficultés présentes sur les générations futures. Les raisons de ce déficit sont multiples: euphorie collective en matière de dépenses, stimulée par la haute conjoncture, insensibilité aux premiers signes annonciateurs de difficultés, baisse sensible des rentrées fiscales à la suite de la crise économique et des réductions d'impôts (notamment la suppression de la progression à froid), accroissement de la population âgée — à Genève, un retraité sur trois bénéficie de prestations complémentaires cantonales et 75% des personnes âgées en institution sont à l'assistance publique — et du nombre des chômeurs, inflation et taux d'intérêt élevés.

Face à cette situation, les camps se sont tout d'abord affrontés sur des positions extrêmes. Pour simplifier, la droite a

brandi la hache des économies indistinctes alors que la gauche campait sur les acquis, comme si toute dépense de l'Etat était a priori sociale. Le Conseil d'Etat, indécis et divisé, a tardé à montrer sa volonté de prendre en main le redressement budgétaire, puis a fait preuve de maladresse en négligeant la concertation.

Une entreprise de longue haleine

Genève ne sortira pas du tunnel demain déjà. L'entreprise sera de longue haleine, n'en déplaise aux extrémistes des deux bords; ni une imposition accrue des hauts revenus — la charge fiscale repose de manière singulièrement fragile sur un nombre restreint de contribuables — ni une réduction brutale et aveugle des prestations de l'Etat ne constituent des solutions-miracles. Le rééquilibrage des finances publiques exige un plan sur plusieurs années qui présente clairement la répartition des sacrifices nécessaires.

Et ce plan ne peut que résulter d'une large concertation politique et sociale. A analyser d'urgence, l'efficacité des prestations de l'Etat — les moyens utilisés contribuent-ils réellement aux objectifs visés ? — mais aussi leur efficience — peut-on faire aussi bien avec des moyens réduits ? Guy-Olivier Segond, responsable de la santé publique, le premier, a montré la voie avec son opération «Caducée», associant paritairement cadres et organisations syndicales, mais aussi l'ensemble du personnel hospitalier dans la recherche d'économies et de ressources nouvelles. A dégager, un consensus sur un ordre de priorité dans les prestations publiques: le canton ne peut pas tout faire. A trouver, des formes de collaboration avec d'autres collectivités publiques, car avec 260 000 contribuables, Genève assume des charges d'infrastructures et de services publics pour une population supérieure à 500 000 personnes. Seules des réponses crédibles à ces différentes questions pourront justifier le besoin éventuel de ressources nouvelles.

L'acceptation, le 21 juin prochain, des mesures proposées par le Grand Conseil ne suffira pas. Elle est néanmoins la condition nécessaire pour aborder avec un minimum de sérénité les efforts d'assainissement encore indispensables. Un rejet de ces mesures conforterait le camp de ceux qui privilégient l'affrontement social et favoriserait une politique d'austérité brutale qui frapperait au premier chef les plus démunis. ■

MÉDIAS

La Liberté de Fribourg a une nouvelle présentation, due au designer de presse français Jean Bayle. Le journal reste fidèle aux cinq colonnes traditionnelles. La très conservatrice Neue Zürcher Zeitung a gardé sa maquette sur quatre colonnes.

Suite à la mort de Toya Maissen, le PSS a décidé de suspendre momentanément la parution de la revue théorique Rote Revue et de chercher une nouvelle formule.

Le quotidien de gauche Basler AZ cessera de paraître à fin août et la gauche bâloise, dirigée par Helmut Hubacher, est à la recherche des millions nécessaires pour lancer un nouveau quotidien inspiré par Le Monde et Le Nou-

veau quotidien, dans le but de créer une concurrence à la Basler Zeitung.

Publication des comptes de CI-COM, l'entreprise de Jean-Claude Nicole. Le conseil d'administration se propose «d'amortir intégralement la participation que détient CI-COM dans Sonor SA, d'une valeur comptable de 11 139 000 francs. De la sorte, le conseil d'administration entend faciliter toute restructuration favorable au domaine de la presse écrite.»

Blick a consacré une édition spéciale à l'inauguration du centre d'impression d'Adligenswil. Selon le journal, il s'agit de l'imprimerie la plus moderne d'Europe. Les investissements de Ringier pour la modernisation de l'impression offset des journaux se sont montés à 145 millions de francs. L'entreprise emploie 350 personnes.